

Séance du **22 octobre 2025**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	11

Date de la convocation
16 octobre 2025

Date d'affichage
16 octobre 2025

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt cinq
et le vingt-deux octobre
à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 27/10/2025

Reçu en préfecture le 27/10/2025

Publié le

ID : 073-217300821-20251022-DEL2025_21-DE



le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

Présents : PETIT Gilles, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BONI Émilie, BATTIN Marie-Christine (procuration de BENOIT Véronique), FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, MICHEL Jean-Pierre.

Excusés : BENOIT Véronique (procuration à BATTIN Marie-Christine), LAPERRIERE Nicolas.

Absents : /

a été nommé secrétaire : FEIGE Sylvie

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables à la demande du comptable public

Intervenant : M. DURET Michel, Maire

M. le Maire expose la demande du comptable public qui n'a pas pu recouvrer le titre, cote ou produit porté sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés. Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ce titre figurant sur la liste ci-après.

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable de la somme détaillée au présent état, laquelle s'élève à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0.08 €	0.08 €
TOTAL	0.08 €	0.08 €

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

- Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : (vote : pour = 11, abstention = 0, contre = 0)
 - décide de statuer sur l'admission en non-valeur du titre de recette : exercice 2022 Titre n° 4 (motif : RAR inférieur seuil poursuite : 0.08 €)
 - dit que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Ainsi délibéré,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Michel DURET

La secrétaire de séance,
FEIGE Sylvie